

École des Hautes Études industrielles sous le patronage de Saint-Michel. Facultés Catholiques de Lille.

Numéro d'inventaire : 2000.01118

Type de document : prospectus, catalogue publicitaire

Imprimeur : Lefort (J.) Typ.

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1889

Description : Feuillet imprimé formant livret.

Mesures : hauteur : 274 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Prospectus imprimé en 1889. "L'École des Hautes Études industrielles destinée aux futurs chefs d'industrie a été ouverte à Lille le 12 novembre 1885." But et organisation de l'école, examens d'admission et d'entrée (Les titulaires du Bac entrent directement à l'école, les autres doivent passer un examen d'entrée), le conseil de perfectionnement, le personnel enseignant, programme des cours (sur 3 années). Enseignement masculin

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Lille

Nom du département : Nord

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4

Lieux : Nord, Lille

FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES INDUSTRIELLES

SOUS LE PATRONAGE DE SAINT-MICHEL

But et organisation de l'École. — L'École des hautes études destinée aux futurs chefs d'industrie a été ouverte à Lille le 12 novembre 1885.

Depuis longtemps on en sollicitait la création. Il existe, en effet, en France et à l'étranger, de nombreuses écoles d'ingénieurs, mais on n'en trouve aucune qui ait pour but de former spécialement les hommes que leur naissance met à la tête d'importantes exploitations, et dont le rôle social est tout autre que celui de leurs agents.

Plus généralement, il n'existe pas d'institution permettant d'occuper la jeunesse au sortir du collège, et de développer son instruction sans la localiser dans des cadres particuliers, établis en vue des services de l'État ou de quelques carrières indépendantes qui exigent des connaissances spéciales.

Or, en tous pays, dans les réunions comme dans les revues industrielles, on réclame une instruction « encore plus scientifique que technique. » L'Allemagne, l'Angleterre et la Belgique nous ont déjà bien devancés dans cette voie. Les découvertes qui se succèdent de nos jours imposent à toutes les branches de l'activité humaine le concours de sciences complexes dont l'étude et l'application ne peuvent plus être laissées à quelques initiés.

Si une instruction développée peut rester sans profit, partant sans nécessité, pour les hommes dont la vie se passe à gagner de leurs mains les ressources nécessaires aux besoins de chaque jour, elle est indispensable à ceux qui, nés dans une situation aisée et dégagés d'inquiétudes personnelles, ont le devoir de consacrer en partie leur vie aux intérêts publics. Le travail est d'ailleurs d'obligation religieuse, précepte trop souvent méconnu de notre temps : l'une des causes des révoltes actuelles est la multiplicité des hommes qui, croyant pouvoir s'y dérober, excitent des convoitises et des colères par leur luxe et leur désœuvrement.

Mais le chef d'industrie ne peut être uniquement technicien ; encore moins doit-il se contenter d'une certaine habileté *pratique* qui, le ramenant au niveau de ses ouvriers, donne à ceux-ci un élément de comparaison préjudiciable à l'autorité

patronale. Il doit posséder une culture générale qui lui permette de surveiller l'ensemble des travaux, de donner l'impulsion aux différents services, de concentrer en lui les directions multiples que peut comporter son entreprise, et aussi de prendre part, avec compétence et autorité, à la discussion ainsi qu'à la conduite des affaires publiques. Sa responsabilité morale aussi bien que son rôle social l'obligent à avoir des notions exactes de droit, d'économie politique, et, par-dessus tout, une solide instruction religieuse qui le protège contre l'envahissement des faux systèmes et des erreurs de l'époque, et qui lui fasse connaître ses devoirs envers les ouvriers.

L'Université catholique de Lille, par son organisation et par l'ensemble de ses Facultés, permet de poursuivre efficacement ces divers buts : son personnel enseignant, ses collections et ses laboratoires d'une part, de l'autre la bonne entente des étudiants, la discipline qui règne parmi eux et l'esprit religieux qui les anime, sont autant de moyens d'action qui doivent assurer la confiance des familles.

L'École forme donc des *patrons chrétiens* ; elle veut donner à l'industrie des chefs instruits, laborieux, pénétrés du devoir social qu'ils ont à remplir, dévoués au personnel qui coopère à leurs travaux, capables d'exercer dans la vie publique les fonctions dirigeantes que leur impose leur situation.

Elle enseigne l'organisme du travail manufacturier ; elle prépare les jeunes gens aux industries diverses, mais sans les retenir sur les détails qui rentrent dans les spécialités, laissant à l'atelier paternel le rôle d'École *d'application* et le soin de donner à chacun la *pratique* de sa profession particulière.

On a évité de surcharger le programme, tendance à laquelle il est souvent difficile de résister. Tout en s'attachant à l'étude des causes, on ne fait intervenir les sciences abstraites que pour fournir l'explication de faits indispensables à connaître. — Ainsi les compléments de mathématiques ne sont donnés qu'en vue des cours de mécanique ; le dessin est enseigné comme un moyen d'étude et de représentation *exacte* des objets,

ou, pour ainsi dire, comme l'*écriture industrielle*.

On s'est, d'autre part, efforcé de remplir tout le temps disponible dans la journée d'un étudiant, de manière à assurer la variété et la continuité des leçons ou des exercices, et entraîner au travail les jeunes gens que pourrait retenir dans une fâcheuse indifférence la perspective d'une situation toute créée et d'un avenir en apparence tout assuré.

Le travail des élèves est constaté et stimulé par des interrogations, des examens et des concours, ainsi que par un classement annuel.

Un diplôme leur est décerné après qu'ils ont satisfait aux examens de sortie.

Maison de famille. — Les élèves sont soumis à un règlement disciplinaire.

Sauf certaines exceptions qui peuvent être prononcées par décision du Recteur sur la demande écrite des parents ou tuteurs, ceux qui n'habitent pas chez leurs proches parents doivent fixer leur résidence dans une des maisons de famille de l'Université. La maison Saint-Michel leur est plus spécialement affectée.

Rétribution. — La rétribution annuelle est fixée à 800 francs pour les frais d'étude et de travaux pratiques.

Le prix de la pension dans les diverses maisons de famille varie de 1,000 à 1,200 et 1,400 francs. Ce dernier prix est celui de la maison Saint-Michel.

Durée des études. — La durée des études est de deux années, indépendamment de l'année préparatoire dont les cours sont établis comme il est dit ci-dessous pour les candidats, non bacheliers ès sciences ou ès arts, qui ne seraient pas à même de satisfaire à l'examen d'entrée.

Conditions d'admission. — Les sujets pourvus du diplôme de bachelier ès sciences ou ès arts sont reçus sans examen à l'École Saint-Michel, sous la réserve des garanties de moralité exigées pour l'admission dans les Facultés catholiques.

Mais, pour ne pas priver du bénéfice de cette institution les familles qui n'auraient pas cru devoir donner ces diplômes comme objectif aux études de leurs enfants, les candidats qui n'en sont pas pourvus sont admis, après avoir satisfait, devant une commission, à un examen sur les matières désignées plus loin.

On doit remarquer que ces conditions demandées pour l'admission sont à la portée des familles aisées auxquelles nous faisons appel, et qui ont eu toutes les ressources nécessaires pour donner à leurs enfants l'éducation scolaire ordinaire. Elles sont d'ailleurs indispensables pour maintenir l'enseignement à la hauteur voulue.

Année préparatoire. — Enfin, il est institué un enseignement préparatoire d'une année pour les candidats qui ne se trouveraient pas dans les conditions demandées ci-dessus pour l'admission à l'École industrielle.

Cet enseignement est commun aux candidats à l'École des hautes études industrielles et à ceux qui se destinent à l'École des hautes études agricoles. On établit ainsi entre les deux écoles un lien très désirable en vue de l'union nécessaire entre des jeunes gens appelés à jouer un rôle analogue dans la société.

Cette préparation est d'ailleurs inévitable pour les jeunes gens qui se sont attachés, dans l'enseignement secondaire, aux études littéraires en vue du baccalauréat ès lettres et qui, par conséquent, ne sont pas assez initiés aux matières scientifiques pour suivre les cours techniques.

Les candidats sont admis à suivre les cours de cette année préparatoire moyennant les garanties de moralité exigées pour l'entrée à l'École industrielle.

Ceux qui sont pourvus du diplôme de bachelier ès lettres (la 1^{re} partie est suffisante) sont acceptés sans examen; les autres doivent satisfaire à des épreuves portant sur les matières suivantes :

EXAMEN D'ADMISSION AUX COURS DE L'ANNÉE PRÉPARATOIRE

(Pour les candidats non pourvus du diplôme de bachelier ès lettres, 1^{re} partie.)

Épreuves écrites. — Une composition littéraire sur un sujet historique.

Épreuves orales. — Étude des principaux auteurs français.

Questions sur l'histoire de France et la géographie.
Questions sur l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie (Programme des classes de seconde et de rhétorique).

EXAMEN D'ENTRÉE A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES INDUSTRIELLES

(Pour les candidats non pourvus du diplôme de bachelier ès sciences ou ès arts.)

NOTA. — Les candidats pourvus du diplôme de bachelier ès lettres (1^{re} partie) seront exempts des épreuves littéraires.

Épreuves écrites. — Une composition littéraire sur un sujet historique.
Une composition sur des sujets de mathématique

PROGRAMME DES COURS



ANNÉE PRÉPARATOIRE

Instruction religieuse.
Arithmétique.
Algèbre.
Géométrie.
Trigonométrie.
Géométrie descriptive.
Cosmographie.
Physique.
Chimie.

} conformément au programme
du baccalauréat ès sciences.

Manipulations de physique et de chimie.
Applications trigonométriques.
Dessin linéaire.
Indications sur les courbes usuelles et sur la mécanique.
Langues étrangères (Anglais et Allemand).
Exercices littéraires.

PREMIÈRE ANNÉE

Morale religieuse et droit naturel.
Compléments de géométrie et d'algèbre.
Géométrie analytique et éléments d'analyse.
Compléments de géométrie descriptive avec application au dessin. — Perspective et ombres.
Technologie : (tissage, construction et travaux publics).
Littérature.
Physique industrielle.

Chimie industrielle, étude des matières premières.
Comptabilité et tenue des livres.
Éléments de Droit civil.
Économie sociale.
Géographie commerciale.
Langues étrangères (Anglais et Allemand).
Dessin industriel.
Exercices pratiques de physique et de chimie.

DEUXIÈME ANNÉE

Morale religieuse et droit naturel.
Mécanique et machines.
Cours spécial d'électricité et de machines à feu.
Chimie industrielle.
Technologie : (Filature et études diverses pouvant varier chaque année suivant les branches de l'industrie auxquelles les élèves se destinent.)
Histoire naturelle appliquée à l'industrie.

Hygiène industrielle.
Histoire du travail.
Calcul commercial.
Droit public et administratif.
Droit commercial et industriel.
Langues étrangères.
Dessin industriel.
Exercices pratiques de physique et de chimie.

A la fin de chaque année, voyage d'instruction accompli suivant des programmes déterminés et donnant lieu à des mémoires.

Dans le cours des deux années, on visite, chaque semaine sous la conduite des professeurs, un certain nombre d'établissements industriels.

Cette institution a déjà formé plus de 50 jeunes chefs d'industrie dont plusieurs ont obtenu à leur sortie les récompenses décernées par l'Université catholique. Elle est vivement recommandée aux patrons chrétiens qui désirent voir leurs enfants armés d'une solide éducation devenue nécessaire pour justifier leur autorité aux yeux des ouvriers et pour gouverner leurs maisons industrielles.